



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/09/2019

Votre annonce n°**19-141233** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

### Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

### J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93**

Annonce No **19-141233**

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) **NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED - Directeur des Achats et de la Commande Publique, 93308, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 51, Courriel : [commandepublique@mairie-aubervilliers.fr](mailto:commandepublique@mairie-aubervilliers.fr), Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

##### I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

##### I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

##### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

##### I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

##### I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Entretien et maintenance des ascenseurs et des monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2020 à 2023

Numéro de référence : DBMT 18-19

##### II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 50750000

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) **Type de marché**

**Services**

II.1.4) **Description succincte :** Le descriptif technique des prestations à exécuter figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

##### II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 600 000 euros

##### II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Ascenseur

##### II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :** Entretien et maintenance des ascenseurs et des monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2020 à 2023

Lot n° : 1

##### II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 50750000

Descripteur supplémentaire :  
Code CPV principal : 42416100  
Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106  
Lieu principal d'exécution : Différents bâtiments communaux

II.2.4) **Description des prestations** : Le présent accord-cadre est global. Il ne comprend ni lot ni tranche. En effet, la segmentation de la maintenance et de l'entretien rendrait l'exécution des prestations plus difficile techniquement voire impossible au regard de la responsabilité juridique du mainteneur de surcroît plus onéreuse. L'accord-cadre est passé pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ou à défaut de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2020 et est renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2023.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 600 000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12  
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le pouvoir adjudicateur informe le titulaire de la reconduction de l'accord-cadre au plus tard un mois avant le 31 décembre de chaque période.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires : L'accord-cadre est à prix mixtes : - une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive ; - une partie à prix unitaires pour les prestations de maintenance corrective ;

Mots descripteurs : Ascenseur

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Les candidats devront remettre les documents suivants : - Le formulaire DC1 " Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants " dûment complété, daté et signé en original ; - Le formulaire DC2 " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement " dûment complété ; Ou - Le formulaire e-DUME ; - Le cas échéant, une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, l'autorisant à poursuivre son activité dans la période d'exécution de l'accord-cadre.

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

##### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

##### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

##### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

##### IV.1.5) Information sur la négociation

##### IV.1.6) Enchère électronique :

##### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

##### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

18 octobre 2019 - 16:00

##### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

##### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

##### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 18 octobre 2019 - 16:30

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr), Fax : (+33) 1 49 20 20 98

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

17 septembre 2019

**Eléments de facturation :**

Numéro d'engagement juridique : 19101#0002

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers \* 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 18 octobre 2019

Objet de l'avis : Entretien et maintenance des ascenseurs et des monte-charges dans les différents bâtiments communaux pour les années 2020 à 2023

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux , Environnementaux 



ACCR3786621



> [Informations légales](#)